

La liste vous renseigne sur les pièces justificatives à fournir en fonction de l'activité déclarée sur la fiche de renseignements.

Ces pièces justificatives doivent **impérativement être jointes** à la fiche de renseignements et à la lettre d'engagement pour validation de votre dossier. Sans cette validation le dossier ne pourra pas être transmis au Conseil Départemental pour réalisation du dossier technique.

**!** Les documents demandés doivent être datés de l'année en cours

CATEGORIES	ACTIVITES	CONDITIONS D'ACCESSIBILITE AU CHOIX	PIECES JUSTIFICATIVES AU CHOIX
<b>Equipements d'hébergement</b>	- Hôtel - Complexe hôtelier - Résidence de tourisme - Village vacances - Terrain de camping - Aire naturelle de camping - Gîte d'étape - Gîte de séjour - Meublé de Tourisme	- Classement Atout France - Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de classement - Attestation de labellisation
	- Chambre d'Hôtes	- Adhésion à une démarche qualifiante - Référentiel Chambre d'hôtes référence®	- Attestation de labellisation - Attestation d'attribution
	- Camping à la ferme	- Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de labellisation
	- Aire de service pour camping-cars	- Adhésion à une démarche qualifiante ou un réseau	- Attestation de labellisation ou d'adhésion à un réseau
	<b>Equipements de restauration</b>	- Restaurant	- Adhésion à une démarche qualifiante - Référencement dans un guide gastronomique d'envergure nationale
- Table d'Hôtes (si Chambres d'Hôtes)		- Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de labellisation
<b>Les Produits du terroir</b>	- Ferme auberge	- Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de labellisation
	- Vente de produits de la ferme sur l'espace de production	- Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de labellisation
<b>Les Produits de la Vigne</b>	- Boutiques de « vente directe producteurs-acheteur ».	- Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de labellisation
	- Caveaux de vente de Vin sur le Domaine viticole	- Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de labellisation
<b>L'Artisanat, l'artisanat d'art, les domaines de découvertes scientifiques ou culturels</b>	- Boutiques de « vente directe producteurs-acheteur ».	- Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de labellisation
		- Justification de l'existence de l'activité - Justification d'une ouverture au public	- Attestation d'existence de l'activité et de l'ouverture au public (Chambre des métiers, Associations ou fédérations professionnelles, Labels)
<b>Les Activités sportives et de loisirs</b>	- Sports : équestres, nautiques, en eaux vives, aériens, motorisés... - Randonnées : pédestres, équestres, cyclistes, de pleine nature.	- Adhésion à une démarche qualifiante	- Attestation de labellisation